

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMERI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE ANIMATEUR UNIVERSITAIRE DE
NIVEAU 2**

L'An Deux Mille Vingt Six et le Six du mois de Juillet « 06-07-2026 » s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury d'admission définitive à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Animateur Universitaire de Niveau 2, et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 129 du 26/02/2026.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA AHMED,

Recteur de l'U.M.M.T.O (président)

Madame BOUKAOULA Zohra,

Chef du Centre (membre)

Madame KHAOUS Malika ,

Correcteur (membre)

Madame KHLIFAUI Fahima,

Correcteur (membre)

Le Jury après :

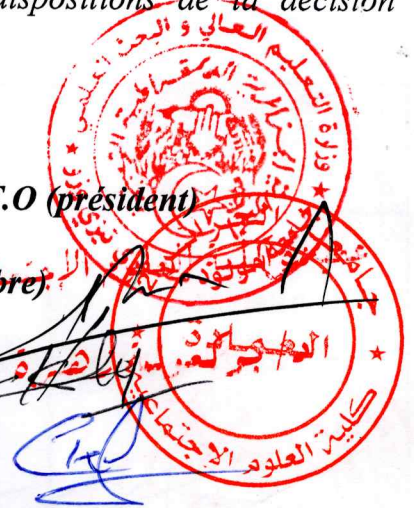
- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N° 129 du 26/02/2026, de l'Université « Mouloud MAMMERI » de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Animateur Universitaire de Niveau 2 suscité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (la Faculté des Sciences Sociales, de L'Université Alger 2) ;

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en Question (01 poste ouvert);

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité ;

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire ;



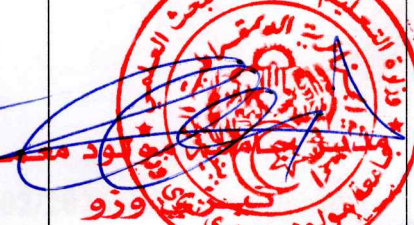
- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

1- **LOUDAHI Samira épouse BOUSSABA** 11.57

- Liste d'attente par ordre de mérite :

1- **OUAFI Naima épouse BELKACEM** 11.00

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Le Chef du centre (membre)	Correcteur (membre)	Correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Madame BOUKAOULA Zohra  	Madame KHLIFAQUI Fahima  	Madame KHAOUS Malika  	Monsieur BOUDA AHMED  

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.